

GRAND LIEU À VIVRE

LE MAGAZINE
DE VOTRE
TERRITOIRE

—
AVRIL 2025



www.grandlieu.fr

DOSSIER

Entreprendre :
transformer
vos projets
en succès

COMPRENDRE EN IMAGES

Se balader autrement
à Grand Lieu avec les jeux
de piste numériques Baludik

P.9

PORTRAIT

Vival, un commerce
de proximité dynamique
au cœur de la Limouzinière

P.10

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

Ça s'est passé à Grand Lieu

Dans le cadre du programme Grand Lieu Rénov', deux balades thermiques organisées les 10 et 18 décembre 2024 dans les bourgs de La Chevrolière et de Saint Lumine de Coutais ont rassemblé une trentaine de participants. Accompagnés d'un conseiller en rénovation de l'association Alisée, les habitants, équipés d'une caméra thermique, ont pu repérer les principales zones de déperdition de chaleur des bâtiments, puis échanger sur les meilleures solutions pour optimiser la performance énergétique des logements.



Le 12 novembre 2024, 80 conseillers municipaux du territoire se sont réunis pour un temps de partage et d'échanges.

À cette occasion, ils ont pu découvrir plusieurs réalisations concrètes des communes et de Grand Lieu Communauté ou leurs partenaires en matière de transition écologique, à travers plusieurs projets favorisant la consommation responsable, la protection de l'eau et la biodiversité, les déplacements, la rénovation des bâtiments, et les énergies renouvelables.

Le 28 janvier dernier, Johann Boblin, Président de Grand Lieu Communauté et les Maires de Grand Lieu présentaient leurs vœux à plus de 120 acteurs économiques, agricoles et touristiques. Ce temps fort a permis de mettre en lumière les priorités pour l'année 2025 : accompagner au quotidien les acteurs économiques et entrepreneurs locaux dans la réussite de leurs projets, tout en agissant pour une attractivité durable du territoire.



Près de 300 visiteurs ont participé aux Portes Ouvertes des Entreprises de Grand Lieu en novembre 2024 ! Durant une semaine riche en échanges et apprentissages, habitants et jeunes ont pu explorer les coulisses de 20 entreprises sur les 9 communes du territoire. Une belle opportunité pour découvrir les métiers et savoir-faire locaux, au cœur de secteurs d'activités variés : construction bois et menuiserie, BTP, production agroalimentaire et biologique, industrie, robotique ou encore nouvelles technologies.



“À vos côtés pour faire grandir vos projets”

Depuis trois décennies, notre territoire se distingue par un dynamisme économique fort et diversifié, capable de résister aux aléas tout en offrant un cadre de vie privilégié à nos acteurs économiques. Cet environnement unique a permis à des entreprises de tous horizons, issues de secteurs variés, de s'y installer et d'y prospérer. Aujourd'hui, nos 16 parcs d'activités accueillent plus de 500 entreprises, générant plus de 8 000 emplois, un témoignage tangible du succès de notre politique de développement économique.

En 2023, nous avons franchi une nouvelle étape avec l'adoption de notre stratégie de développement économique, qui porte l'ambition d'inscrire la transition écologique au cœur de l'économie, dans une dynamique collective et mobilisatrice pour tous. Grand Lieu Communauté s'est ainsi engagée ces dernières années à favoriser une attractivité durable du territoire, œuvrant pour plus de sobriété foncière en encourageant la densification de nos parcs d'activités ainsi que la création de villages d'entreprises.

Notre volonté est également de maintenir notre rôle d'interlocuteur de proximité et de facilitateur pour nos entreprises. Accompagner les porteurs de projets, favoriser l'emploi local et la reconversion professionnelle, et encourager l'innovation et les initiatives locales sont ainsi des axes essentiels de notre action. Vous découvrirez dans ce magazine les portraits de différents entrepreneurs que nous avons pu soutenir dans le cadre de leur parcours, et qui, à leur manière, contribuent à l'avenir de notre territoire.

Face aux défis actuels, nous restons fermement engagés à soutenir la création, la reprise et la transmission d'entreprises. Nous continuerons à être à vos côtés, en partenaires de confiance, pour vous accompagner au quotidien et vous aider à concrétiser vos projets. Notre mission est claire : agir pour une économie durable et de proximité, et faire de notre territoire un lieu où il fait bon vivre, travailler et entreprendre, propice à la réussite de chacun.

Bonne lecture.



Johann BOBLIN

Président de Grand Lieu Communauté

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

Grand Lieu Communauté
Parc d'activités de Tournebride

44118 La Chevrolière

Tél. : 02 51 70 91 11

Courriel : grandlieu@grandlieu.fr

Site internet : www.grandlieu.fr

Magazine d'information intercommunal

N°13 – Avril 2025

Directeur de la publication :

Johann BOBLIN, Président

Rédaction : Service Communication

Conception et mise en page : Eluère

Crédits Photos : Instapades Studio / Aurélien

Mahot / Grand Lieu Communauté / Adobe

Stock

Tirage : 18 500 exemplaires

Impression : Offset 5 / imprimé sur papier recyclé

Défi Mobilité 2025 : Et si vous tentiez l'aventure ?



Du 19 au 25 mai 2025, participez au Défi Mobilité des Pays de la Loire et changez vos habitudes de déplacements pour vos trajets domicile-travail, en testant des alternatives à la voiture individuelle.

Organisé par l'association Alisée, en partenariat avec l'ADEME et la Région des Pays de la Loire, le Défi Mobilité revient cette année avec deux nouveautés : une application mobile dédiée et un nouveau site web. En 2024, plus de 28 000 km ont été parcourus en mode écomobile sur le territoire de Grand Lieu, pour 4 300 kg de CO2 économisés ! Prêts à battre le record pour 2025 ?

Inscrivez-vous dès maintenant sur
www.defimobilité-paysdelaloire.fr

Participez au Baromètre Vélo !

Ouverte jusqu'au 2 juin, l'enquête nationale "Baromètre Vélo" de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), permet d'évaluer si votre territoire est fait pour la pratique du vélo. Cyclistes et non-cyclistes, vos réponses sont essentielles pour fournir aux collectivités les données pour améliorer vos trajets à vélo de demain.

Répondez sur : barometre-velo.fr



Participez au Forum des Métiers de Demain !

Vous êtes à la recherche de l'orientation idéale pour vos enfants ? Vous êtes en reconversion professionnelle, ou en recherche d'emploi près de chez vous ?

Les 25 et 26 avril 2025, ne manquez pas la première édition du Forum des Métiers de Demain ! Un événement 100% local pour rencontrer des entreprises innovantes et découvrir de nouveaux horizons professionnels sur le territoire.

Plongez au cœur de 5 filières d'avenir :

- Tech et numérique
- Nouvelles énergies
- Transition et environnement
- Seniors, santé et soin
- Habitat et écoconstruction

30 entreprises locales, 10 centres de formation, 15 partenaires de l'orientation et de l'emploi... C'est l'occasion idéale d'échanger avec de nombreux professionnels !



Au programme : démonstrations métiers, espace d'immersion virtuelle, ateliers thématiques, tables-rondes...

Programme et informations sur :

www.grandlieu.fr

Gratuit et ouvert à tous :

• **Vendredi 25 avril 2025**
(10h-12h30 et 13h30-18h)

• **Samedi 26 avril 2025**
(9h30-12h30)

Espace Grand Lieu, place Saint Martin,
La Chevrolière

SAMEDI 26 AVRIL : 2 TABLES-RONDES POUR LES PARENTS ET LES ADULTES EN QUESTIONNEMENT PROFESSIONNEL

- **Orientation : Parents, vous n'êtes pas seuls !**

Animée par le Centre d'Information et d'Orientation de Rezé et le Service Orientation de la Région des Pays de La Loire

- **Réussir sa reconversion professionnelle**

Animée par Transitions Pro et Avenir Actifs

Bien vivre ensemble en milieu rural

Retrouvez à l'intérieur de ce magazine, votre livret "Bien vivre ensemble en milieu rural". Ce guide permet de mieux comprendre les pratiques de l'agriculture locale, très présente sur le territoire de Grand Lieu, et la saisonnalité des activités agricoles (maraîchage, cultures, élevage...). Un outil précieux pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre les habitants et les agriculteurs.



Entreprendre : transformer vos projets en succès

Le territoire de Grand Lieu offre un cadre privilégié aux acteurs économiques de tous horizons grâce à un écosystème dynamique et diversifié, allant des grands groupes aux artisans, petites et moyennes entreprises, des industries aux services, idéal pour entreprendre.

Grand Lieu Communauté joue un rôle de facilitateur en proposant des solutions d'implantation à la carte pour les entreprises, mais aussi un accompagnement quotidien pour favoriser leur développement. Véritable interlocuteur de proximité, elle encourage les synergies locales, organise de nombreux temps forts et est à l'écoute des besoins des entrepreneurs. La création et reprise d'entreprises est ainsi activement soutenue avec le programme Osez l'Éco, qui met à disposition un réseau de partenaires et des ressources pour concrétiser leur projet.

504

entreprises implantées
sur les parcs d'activités

Plus de

500

créations d'entreprises
en 2024 sur le territoire

Plus de

13 000

emplois sur le territoire

171

créateurs d'entreprises
accompagnés en 2024
par Grand Lieu Communauté

Faciliter l'implantation des acteurs économiques à Grand Lieu



Jennifer Orhon dirige l'entreprise NaturAloé implantée depuis 2020 sur le Parc d'Activités de Viais à Pont Saint Martin

"Nous voulions faire construire nos propres locaux"

Jennifer Orhon

En 2017, Jennifer Orhon reprend avec son compagnon Franck Denis l'entreprise familiale NaturAloé, fondée en 2002, spécialisée dans la commercialisation de produits biologiques à base d'Aloe vera : gel, cosmétiques, compléments alimentaires... Leur jus d'Aloe vera à boire est labellisé Demeter, l'un des plus exigeants, car allant au-delà du cahier des charges de l'agriculture biologique.

De fin 2017 à début 2020, NaturAloé occupe des bureaux et un atelier dans la Pépinière d'Entreprises de Grand Lieu Communauté, qui accueille et accompagne de jeunes entreprises du territoire, et y bénéficie d'un bail souple à loyer modéré et progressif. « Cela nous a permis d'avoir de la flexibilité pour se lancer, puis de

préparer notre projet de construction de locaux. Notre choix s'est vite porté sur le Parc d'Activités de Viais qui est accessible, très bien desservi, le prix des terrains était attractif » se souvient la dirigeante.

L'Aloe vera, cultivé en biodynamie en Espagne, est embouteillé et acheminé à Pont Saint-Martin : « Le bâtiment est en adéquation avec nos besoins, avec un entrepôt bien isolé pour garantir le processus de stockage, puis finaliser nos activités de conditionnement et logistique » explique Jennifer Orhon.

Ce bâtiment, c'est aussi un projet collectif qui lui tenait à cœur : « Nous voulions créer un lieu de vie. Nous louons des bureaux à 5 autres entreprises : nous sommes une quinzaine de personnes, on s'entraide et on partage notre salle de pause. Et nous faisons de l'éco pâturage avec des moutons ! »

Et pour l'avenir ? « Nous sommes bien implantés localement, dans les boutiques indépendantes et les chaînes locales comme Chlorophylle. Nous voulons poursuivre le référencement de nos produits dans de grandes enseignes nationales. Depuis peu, NaturAloé propose un programme de fidélité et de parrainage sur sa boutique en ligne. »



NaturAloéFrance



naturaloe_officiel_france



naturaloe.org

Favoriser l'emploi local et la reconversion professionnelle



Pour l'aider à réussir sa reconversion professionnelle, **Mme Gobin** a été accompagnée pendant plusieurs mois par **Magali Bretin** au sein des Points Relais Emploi.

"Il faut pousser la porte des Points Relais Emploi"

Catherine Gobin

Réussir une reconversion professionnelle à 55 ans en fin de carrière et près de chez soi, impossible ? En 2023, après une carrière en manutention industrielle puis en entretien et restauration scolaire, nécessitant un travail physique répétitif, Catherine Gobin se rend au Point Relais Emploi de Montbert pour un projet dans le secteur de la petite enfance. Elle y bénéficie d'un accompagnement personnalisé avec des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs pour l'aider dans ses démarches et

valoriser ses compétences. « J'ai apprécié la proximité géographique et l'accompagnement humain » souligne celle qui reprend alors ses études pour un CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

En mars 2024, Grand Lieu Communauté organisait, en partenariat avec les acteurs locaux de la petite enfance et de l'animation,



Points Relais Emploi : 02 40 26 11 62



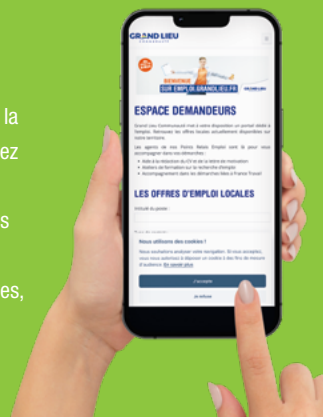
pointrelaisemploi@grandlieu.fr

une semaine pour découvrir ces métiers sur le territoire. « J'ai visité différentes structures : la MAM Ô jardins des malices au Bignon (Maison d'Assistants Maternels), le multi-accueil à La Chevrolière, la micro-crèche Les Jardins Limouzins à La Limouzinière, les accueils de loisirs de Pont Saint Martin et Saint Philbert de Grand Lieu. J'ai rencontré des professionnels, de potentiels futurs recruteurs... Les entendre parler de leurs métiers, mais aussi voir le fonctionnement des structures, c'était très enrichissant ».

Diplômée à l'été 2024, Catherine Gobin est ensuite très vite recrutée par la nouvelle micro-crèche de Geneston, où elle vit. « Je suis heureuse de finir ma carrière à m'occuper des enfants ! Aujourd'hui internet existe pour chercher du travail, mais l'accueil physique reste essentiel, surtout pour ceux qui n'ont pas le bon diplôme. Nous avons besoin d'échanger directement et de nous exprimer face à face. »

EMPLOI.GRANDLIEU.FR : LE SITE INTERNET QUI FAVORISE L'EMPLOI LOCAL

Vous habitez Grand Lieu et êtes à la recherche d'un emploi près de chez vous ? En quelques clics, accédez en temps réel à toutes les offres d'emploi disponibles sur le territoire, pour tous types de postes, contrats ou secteurs d'activités.



Soutenir les créateurs-repreneurs d'entreprises

Charpentier et menuiser, Anthony Veillard a décidé en 2024 de se lancer à son compte, après 15 ans d'expérience dont 7 années au sein d'une entreprise à Pont Saint Martin. Démarches, financements, clients... Pour créer son entreprise, Veillard Construction Bois, de nombreuses questions se posent.

Il participe à une Matinale de la création organisée par Grand Lieu Communauté, proposée dans le cadre d'Osez l'Éco, un programme d'accompagnement gratuit pour les créateurs-repreneurs d'entreprises, animé par de nombreux partenaires spécialisés. « La matinale donne des conseils pour cadrer toutes les étapes de création de son entreprise. Ça m'a permis de bien vérifier mon projet, et d'échanger avec d'autres entrepreneurs et professionnels. Ça peut aider beaucoup de personnes à mieux se préparer. Je conseille de participer au maximum d'ateliers pour faire mûrir son projet » témoigne Anthony Veillard.

"Connaître les étapes clé de la création d'entreprise"

Anthony Veillard



Anthony Veillard a lancé son entreprise Veillard Construction Bois à La Chevrolière, et réalise des projets sur-mesure auprès de particuliers.



Il sollicite ensuite et obtient, un prêt d'honneur* auprès du Réseau Initiative Loire Atlantique Sud, partenaire de Grand Lieu Communauté. « Ça m'a rassuré pour la viabilité de mon projet et m'a aidé financièrement à démarrer, pour l'achat de matériaux et l'aménagement de mon camion de chantier. C'était aussi un appui supplémentaire pour ma banque. »

Et depuis ? « Je gère mon activité de A à Z, avec un carnet de commandes de trois mois. Je fais beaucoup de rénovations, je réalise de l'ossature bois, de la pose de fenêtres et de terrasses, ou des abris de jardin. J'essaie aussi de sensibiliser à une démarche plus écologique en proposant des essences de bois locales. J'espère recruter un apprenti d'ici un an et avoir à terme une petite équipe. »



06 84 49 18 31



veillardconstructionbois@gmail.com

*Prêt d'Honneur à taux zéro sans intérêt ni garantie personnelle : entre 3 000€ et 20 000€ pour le Prêt Création, sous conditions d'éligibilité ; et jusqu'à 60 000€ pour le prêt Reprise sous conditions d'éligibilité.

Grand Lieu Rénov pour vos démarches liées à l'habitat



Chaque premier jeudi du mois, Grand Lieu Communauté accueille des permanences gratuites, animées par des experts en habitat. L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) répond à toutes vos questions concernant les aspects juridiques, financiers ou fiscaux de votre logement.

Par ailleurs, un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) vous accompagne gratuitement dans vos projets de construction, d'extension ou de rénovation, en particulier si vous souhaitez adopter une approche respectueuse de l'environnement.

Sur rendez-vous :

ADIL : 02 40 89 30 15 ou www.adil44.fr
CAUE : 02 51 70 94 43

Votre magazine « Destination Grand Lieu »



En quête d'inspiration pour vos sorties en famille, entre amis ou en solo ? Découvrez la nouvelle édition du magazine de l'Office de Tourisme de Grand Lieu.

AU PROGRAMME :

- Des bons plans et idées séjours (à la journée ou plus) pour profiter pleinement des activités proposées sur le territoire, que vous soyez en quête

d'aventure ou de détente.

- Des infos pratiques de nos incontournables : sites de visites, lieux de patrimoine, observatoires... restez au courant des dernières actualités.
- Des reportages exclusifs de ces femmes et ces hommes passionnés qui participent activement à la vie de Grand Lieu : pêcheurs, guides nature, producteurs locaux... Découvrez leurs histoires et leurs savoir-faire.

Sans oublier, l'annuaire de l'ensemble des professionnels du tourisme à Grand Lieu : hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux, activités de loisirs ... tout y est répertorié !

Disponible gratuitement dans les Bureaux d'Information Touristique à La Chevrolière et Saint Philbert de Grand Lieu et en ligne sur www.grandlieu-tourisme.fr

Une vignette Crit'Air pour circuler à l'intérieur de Nantes



Depuis le 1er janvier 2025, la Zone à faibles émissions (ZFE) de Nantes est en place à l'intérieur du périphérique de Nantes (périphérique non inclus). Pour y circuler, il est désormais nécessaire de s'équiper d'une vignette Crit'Air. Cette mesure vise à réduire la pollution et améliorer la qualité de l'air. La circulation est interdite dans la ZFE, aux heures de pointe en semaine uniquement, pour les véhicules les plus polluants ne pouvant pas bénéficier d'une vignette Crit'Air.

Pour commander votre vignette Crit'Air, rendez-vous sur le site officiel certificat-air.gouv.fr.

Un simulateur en ligne vous permet d'identifier le niveau d'émission de polluants de votre véhicule.

Le coût de la vignette est de 3,77€, frais d'affranchissement inclus.

La vignette Crit'Air : obligatoire au 1^{er} janvier 2025 pour circuler dans la Zone à faibles émissions (ZFE)

La vignette Crit'Air, qu'est-ce que c'est ?

- Elle classe votre véhicule en fonction des normes anti-pollution.
- Elle est obligatoire pour pouvoir circuler dans les zones à faibles émissions.
- Elle coûte 3,77 €.

Comment vérifier ma catégorie et commander ma vignette Crit'Air ?

En ligne sur www.certificat-air.gouv.fr

La Zone à faibles émissions (ZFE) à Nantes

- Les véhicules les plus polluants seront interdits de circulation sur les heures de pointe en semaine.
- Elle sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2025.
- C'est une obligation réglementaire nationale pour toutes les collectivités de plus de 150 000 habitants.

Un dispositif qui améliore la qualité de l'air à Nantes.

- Métropole, pour une meilleure santé publique : Diminution des émissions d'oxyde d'azote.
- Réduction de la présence de particules fines dans l'air.

Véhicules concernés

Les restrictions de circulation s'appliquent à moins de 5% des véhicules circulant à Nantes et concernent les véhicules qui ne peuvent pas avoir de vignette Crit'Air ou qui ne l'ont pas apposée.

- Les 2 roues, tricycles et quadricycles à moteur mis en circulation avant le 1^{er} juin 2000.
- Les voitures mises en service avant le 1^{er} janvier 1997.
- Les utilitaires légers mis en service avant le 1^{er} octobre 1997.
- Les poids lourds mis en service avant le 1^{er} octobre 2001.

Où se situe la ZFE ?

La ZFE de Nantes se situe à l'intérieur du périphérique.

Jours et heures de restriction de circulation

Aux heures de pointe : du 7h à 9h et de 16h à 19h, du lundi au vendredi.

Urgence canalisations : contactez la SAUR

Vous rencontrez un problème de canalisations d'eaux usées bouchées ? Il est important de

contacter le numéro d'urgence de la SAUR, seul organisme autorisé à intervenir sur les réseaux publics de canalisations de Grand Lieu. Leurs équipes vérifieront si l'origine du problème se situe sur le domaine public,

et interviendront rapidement le cas échéant pour rétablir le fonctionnement normal des canalisations.

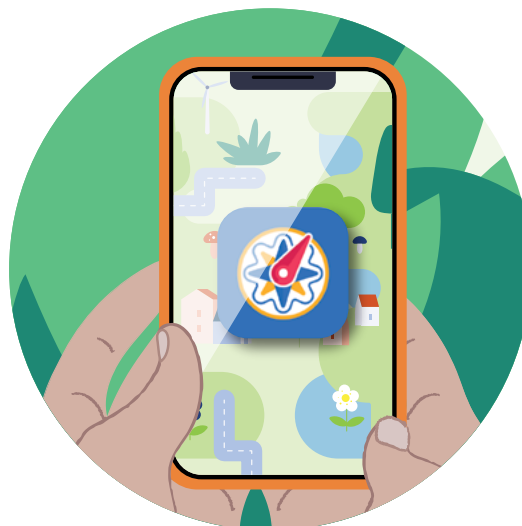
Numéro d'urgence de la SAUR : 02 40 68 20 09.

Se balader autrement à Grand Lieu avec les jeux de piste numériques Baludik

L'Office de Tourisme de Grand Lieu vous invite à découvrir le territoire en famille à travers des jeux de piste numériques. Une manière ludique et pédagogique de découvrir la faune, la flore et l'histoire locale. Prêts à relever les défis ?

1 TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT L'APPLICATION

Muni de mon smartphone, **je télécharge l'application Baludik** gratuitement. Je peux ainsi accéder aux dix parcours ludiques et interactifs présents sur le territoire de Grand Lieu.



2 CHOISIR UN PARCOURS ADAPTÉ

Suivant mon envie et mes contraintes, **je sélectionne le parcours le plus adapté à mes enfants**. Les circuits proposés varient de 30 min à 2h de marche et abordent des thématiques d'enquête différentes (histoire, biodiversité, patrimoine). Le plus dur sera de choisir !



3 SUIVRE LES INDICES POUR ALLER AU BOUT DE L'AVENTURE

Je me laisse guider par le héros à travers une suite d'indices pour tenter de résoudre les énigmes.

Attention : en fonction du niveau d'eau du lac, certains circuits ne sont pas accessibles. La solution ? Découvrir les deux parcours intérieurs, celui de la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu et celui du site de l'abbatiale-Déas à Saint Philbert de Grand Lieu.



Pour plus d'idées sorties en famille, rendez-vous sur www.grandlieu-tourisme.fr



Vival, un commerce de proximité dynamique au cœur de la Limouzinière

Depuis 2023, un couple d'entrepreneurs a repris la supérette située au cœur du bourg de la Limouzinière. Devenue Vival La Limouzinière, Violaine Perrot et Arnaud Aufrère ont réussi à faire de ce commerce bien plus qu'un simple point de vente. Leur objectif : créer du lien et dynamiser la vie locale tout en proposant des services diversifiés aux habitants.

FAIRE VIVRE LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Après plusieurs années passées dans de grandes chaînes et le secteur du bâtiment, Violaine Perrot et Arnaud Aufrère décident de se lancer dans l'aventure pour développer leur propre commerce. Leur choix finit par se porter sur la supérette et bureau de tabac de la commune de La Limouzinière, grâce à la proximité avec Nantes, mais aussi l'accueil de la mairie pour leur installation professionnelle et personnelle dans la commune, dont la scolarisation de leurs enfants : « C'est important d'être soutenus quand on se lance dans un projet comme ça » soulignent-ils. Un appui précieux qui leur a permis de faciliter leurs démarches et de se concentrer pleinement sur le lancement de leur activité.

Depuis, ils ont ajouté plusieurs services à l'offre de leur enseigne : un relais-colis, un pressing, et des produits locaux sont désormais proposés à la clientèle. Une initiative qui tient à cœur aux nouveaux gérants : « On vend aussi des produits de producteurs locaux de La Limouzinière, Saint Colomban ou Saint Philbert de Grand Lieu. On essaye de faire travailler les gens autour de nous et de soutenir l'économie locale ».

Si la fidélisation de la clientèle est un défi pour tous les commerces de proximité, les gérants ont ici souhaité en faire un lieu de convivialité : « On



a envie de créer des petits événements qui font vivre la commune et faire se rencontrer les gens, les faire se rassembler entre eux. ». Une petite terrasse avec une machine à glace est installée l'été, offrant des moments de convivialité aux jeunes couples et enfants du quartier. Pour renforcer cette dynamique, ils ont embauché un apprenti, et de jeunes étudiants pour soutenir l'activité en week-end.

« CRÉER DU LIEN SOCIAL »

En avril 2024, Violaine Perrot participait à la première édition de la Rencontre des Jeunes Entrepreneurs de Grand Lieu Communauté : « Cet événement nous a permis de faire des rencontres avec d'autres nouveaux chefs d'entreprises. On a pu partager des expériences et échanger des idées, par exemple sur le lancement de nos activités ». La gérante garde d'ailleurs en tête un futur projet : créer une association de commerçants et artisans locaux sur la commune de La Limouzinière, afin que tous puissent mieux se connaître, mais aussi renforcer la visibilité de leurs commerces auprès des habitants.

« Pour faire perdurer nos commerces, il faut créer du lien. C'est important d'être au service de nos clients » explique la gérante. Une philosophie mise en pratique au quotidien, avec par exemple un service de livraison à domicile proposé aux personnes âgées ou malades. A l'occasion du premier anniversaire de l'ouverture du Vival, près de 150 personnes sont venues partager ce moment convivial dans la médiathèque voisine. Une belle marque de soutien de la part des habitants, preuve que le commerce s'est imposé comme un véritable lieu de vie au cœur du bourg. Et un joli succès qui confirme le rôle essentiel des commerces de proximité dans le maintien du lien social et l'animation de la vie des communes.

L'ACTU DES ENTREPRISES

Un projet de création ou reprise d'entreprise ? Osez l'Éco !

Vous souhaitez vous lancer dans l'entrepreneuriat ? Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé gratuit et de conseils d'experts dans le cadre de notre programme Osez l'Éco. L'occasion de découvrir les étapes incontournables pour réussir votre projet de création ou de reprise d'entreprise, ainsi que les différents dispositifs de financements possibles, grâce à trois temps forts organisés chaque mois :



les matinales de la création, les ateliers collectifs thématiques et les rendez-vous individuels.

Les prochains événements à ne pas manquer :

- > « **Piloter son entreprise** » :
jeudi 10 avril (9h30 à 12h)
- > « **Gérer sa trésorerie** » :
jeudi 15 mai (9h30 à 12h)
- > « **Les fondamentaux de la micro entreprise** » :
jeudi 19 juin (9h30 à 12h)

Toutes les informations sur www.grandlieu.fr
Inscriptions auprès du Service Développement Économique au 02 51 70 94 48

Contrat local de santé : agir collectivement pour mieux vivre

Grand Lieu Communauté poursuit ses actions dans le cadre du Contrat Local de Santé, signé en 2021 avec l'Agence Régionale de Santé, pour garantir un meilleur accès à la santé et favoriser le bien-être de ses habitants. En collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, elle déploie des initiatives ciblées adaptées aux besoins du territoire. À mi-parcours, un premier bilan permet de découvrir les nombreuses démarches déjà réalisées.

LES GRANDES ACTIONS MENÉES DEPUIS 2021

- Des ateliers pour favoriser l'inclusion numérique dans les communes, en lien avec la CPAM.
- Des actions de prévention autour de la santé mentale : 3 sessions de formation « Premiers Secours en Santé Mentale », et création d'un Groupe de Prévention du Suicide réunissant des professionnels de la santé mentale, des élus et agents territoriaux du territoire.
- Des ateliers de soutien aux aidants de proches malades pour leur offrir des solutions de répit et échanger sur leur quotidien
- Des conférences-débats en soutien à la parentalité, sur les thèmes de l'usage des écrans, du harcèlement scolaire...



- Campagne de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur et prévention sur le risque radon : réunions publiques et distribution aux habitants volontaires de kits pour mesurer la concentration de radon dans leurs habitations, puis d'un accompagnement personnalisé par le CPIE Logne et Grand Lieu.

AU PROGRAMME EN 2025

- Poursuite des actions de prévention autour de la santé mentale : formations « Premiers Secours en Santé Mentale » et rédaction d'une charte de valeurs communes par le Groupe de Prévention du Suicide.



« Grâce au Contrat Local de Santé, nous agissons concrètement pour la santé de nos habitants, en phase avec les attentes de la population et les réalités du terrain. À mi-parcours, nous pouvons déjà mettre en lumière les premiers résultats de notre action collective, menée avec les acteurs du secteur médical et social pour répondre aux besoins des habitants. »

Karine Paviza, Vice-présidente en charge de la santé, de la cohésion sociale et de l'animation et la sensibilisation des publics à la transition écologique

- Organisation d'une journée dédiée au handicap à Pont Saint Martin, à destination de tous les habitants et des professionnels de santé. Ce temps fort permettra d'apporter conseils et appui aux personnes en situation de handicap et leurs proches grâce à la présence de nombreux professionnels du territoire.
- Travail partenarial avec les professionnels de santé de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Grand Lieu.

EXPRESSION DES GROUPES

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

L'intercommunalité de Grand Lieu a récemment été épinglée par la Chambre régionale des comptes. Bien que nos élu(e)s vantent régulièrement la gestion rigoureuse de cette instance, celle-ci fait l'objet de critiques concernant des irrégularités dans la passation de marchés publics (eaux pluviales, espaces verts) et une artificialisation excessive des sols. Ce rappel à l'ordre appelle à une plus grande rigueur et transparence. Par ailleurs, le SCOT du Pays de Retz, déjà interpellé par la préfecture pour son approche trop laxiste de la loi ELAN dans l'urbanisation, doit repenser sa politique. Nous invitons l'ensemble des maires à devenir les garants d'une démarche plus responsable sur le plan écologique.

EXPRESSION DES ÉLUS MAJORITAIRES

Dans le cadre d'un contrôle effectué par la Chambre Régionale des Comptes, le rapport définitif établi en novembre 2024 salue la bonne gestion des comptes communautaires et a formulé plusieurs recommandations, dont certaines ont déjà été mises en œuvre. Ce rapport encourage la collectivité dans ses processus d'amélioration continue et d'innovation. Afin de répondre aux attentes de la loi Climat et Résilience de 2021, les élus veillent à élaborer un projet alliant transition écologique et développement maîtrisé du territoire, réduisant la consommation d'espaces naturels, pour ainsi préserver un environnement attractif, optimiste et pleinement conscient des enjeux environnementaux.

La réserve naturelle : le trésor caché de Grand Lieu

Reconnu pour sa biodiversité exceptionnelle, la réserve naturelle du lac de Grand Lieu est un espace naturel unique préservé et protégé. Ce lac de plaine caractérisé par sa surface très fluctuante, variant de 3 000 ha l'été jusque 6 500 ha l'hiver, offre quelques points de vue privilégiés permettant d'apprécier sa richesse et sa beauté.

L'HÉRITAGE DE GUERLAIN

En 1960, le célèbre parfumeur installe son pavillon de chasse sur les rives nord du lac. Par la suite, il fait don de la totalité de sa propriété à l'état, à condition que celle-ci soit protégée. Cette volonté aboutit au classement du lac en deux réserves naturelles, nationale et régionale. Pour préserver cette biodiversité, les activités de loisirs y sont interdites, et seuls 6 pêcheurs professionnels ont l'autorisation de naviguer et d'exercer leur métier.

NOS POINTS DE VUE : LES « FENÊTRES » DU LAC

Du fait de son double statut de réserve, le lac est un écrin de nature préservé, dont l'accès est protégé : ses rives ne dévoilent qu'en quelques lieux, les fameuses « fenêtres ».

L'ancien village de pêcheurs à Passay, offre un accès au pied du lac de Grand Lieu en toute saison. Les couchers de soleil y sont particulièrement somptueux, offrant une vue digne des plus beaux paysages des Pays de la Loire.

Envie de prendre de la hauteur ? Passage obligatoire à la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu et sa tour panoramique qui permet de contempler l'immensité de la réserve naturelle.



L'Observatoire Ornithologique de Passay, installé de juin à octobre au cœur de la réserve naturelle, est un lieu privilégié pour observer les oiseaux qui y séjournent. En tant que deuxième réserve ornithologique de France après la Camargue, de nombreuses espèces viennent s'y installer. Une visite à réaliser à deux moments de l'année : au printemps pour observer les oiseaux nicheurs et à l'automne pour les hivernants.

La commune de **Saint Lumine de Coutais**, au sud-ouest du lac, est bordée par les marais de la réserve. Quand le lac atteint sa surface maximale (généralement de janvier à avril), il se laisse approcher, en longeant depuis le canal du Grand port, la route vers le village de La Tuilerie, puis la Salette jusqu'au lieu-dit Malsaine.

À la recherche d'une vue imprenable ? Il est possible de monter tout en haut du clocher de l'église Saint-Léobin pour s'offrir la plus haute vue sur la réserve naturelle.

Visitez ces sites à tarif réduit grâce au pass Lac de Grand-Lieu, disponible auprès de l'Office de Tourisme, des sites de visites et des professionnels du tourisme à proximité du lac (hébergeurs, restaurateurs, activités de loisirs...)

Plus d'informations, horaires et tarifs sur www.grandlieu-tourisme.fr

AGENDA

Randonner à Grand Lieu

Dès le mois d'avril, les randonnées emblématiques du territoire reprennent de plus belle ! Rando des huîtres à Geneston, Bignonaise au Bignon, Colombanaise à Saint Colomban...

Pour ne louper aucune sortie, suivez l'actualité sur www.grandlieu-tourisme.fr



Exposition – Le petit monde des insectes

Découvrez le travail du photographe Christophe Perraud à la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu jusqu'au 20 avril. A travers ces clichés, faites connaissance avec le monde insoupçonné des insectes.

Plus d'informations sur www.grandlieu-tourisme.fr

Festival Megascène

Rendez-vous pour la 34ème édition du festival les 27 et 28 juin 2025 à Saint Colomban. Une programmation variée avec des artistes tels que Hoshi, Mass Hysteria, Acid Arab et UB40

Infos et billetterie sur www.megascene.org

